

SGPA USPAC CGT

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC DE L'ARCHÉOLOGIE

12, rue de Louvois - 75002 PARIS Tél. : 01 40 15 51 86/87 - Fax : 01 40 15 51 77 E-Mail : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

Secrétaire générale Sgpa cgt

Paris, le 11 octobre 2007

INRAP à l'attention de Nicole Pot directrice générale 7, rue de Madrid 75 008 paris

Objet : préavis de grève pour le 18 octobre 2007

Madame la directrice,

A l'Inrap, la réalité des conditions de travail est à l'origine du caractère pénible des tâches effectuées par les agents. Le « travailler plus pour gagner plus » est inimaginable en archéologie puisque, afin de protéger la santé des agents, les heures supplémentaires n'ont jamais été payées mais toujours récupérées. Le SGPA sera vigilant au respect de ce principe tant l'état de santé des agents exposés à des conditions pénibles de travail suscite une réelle inquiétude de notre part. Nous vous engageons à améliorer concrètement et de manière urgente les conditions de travail des agents.

Pour faire aboutir les revendications des agents, le SGPA CGT dépose un préavis de grève pour le 18 octobre, et couvrant l'ensemble des agents de l'Inrap, sur les points suivants :

- l'ouverture de négociations sur un départ anticipée à la retraite pour les agents ayant effectué des travaux pénibles;
- la créations de postes sous contrat à durée indéterminée afin que les besoins permanents de l'établissement soit pourvu;
- le calendrier et les garanties de la mise en place du principe de la mécanisation des diagnostics et des fouilles ainsi que de la diversification des tâches de travail;
- la création d'une indemnité de précarité pour les agents sous contrat à durée déterminée ;
- le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat et l'ouverture immédiate de négociations salariales au travers de la modification de la grille salariale du décret 2002-450.

Je vous prie d'agréer, madame la directrice, l'expression de mes salutations syndicales.

Valérie RENAULT